

Important Notice From The Federal Government

Discontinuing the sale of Canada Savings Bonds (CSBs) and Canada Premium Bonds (CPBs) as of November 2017

Canada March 22 - In the latest federal budget released on 22 March 2017, the Government of Canada announced it will discontinue the sale of Canada Savings Bonds (CSBs) and Canada Premium Bonds (CPBs) as of November 2017.

Given the overall decline in sales, the access to alternative investment vehicles for consumers and the administration and management costs of the program, the Canada Savings Bonds Program is no longer a main component of the federal debt management strategy.

For more information about this announcement, please visit fin.gc.ca

What this means to employees who are currently on the program

- All participants will receive a formal written communication from the CSB Payroll Savings Program announcing the program changes.
- All current automatic payroll deductions will remain unchanged unless your organization or an employee decides otherwise.
- Employees currently enrolled in the program will continue to have their contributions deducted from their pay and deposited into their Plan **until 31 October 2017**.
- The funds in employees' Payroll Savings Plans are **safe, guaranteed and will be honoured**. Bond series in their plans will continue to earn interest until redemption or maturity, whichever comes first.
- As each bond series in their plan matures, the funds (principal and interest) associated with that series will **automatically be paid out** to the employee by cheque or direct deposit, according to their account information.
- Employees will continue to have access to their funds 24/7 through CSB Online Services.
- After all the bond series in a plan have been redeemed or paid out, the plan will be closed.
- There will be no change to employees who contribute to a Canada RSP Plan through the Payroll Savings Program at this time. If and when a change should occur, it will be communicated to plan holders.
- For more information about this announcement, please visit fin.gc.ca

We would like to take this opportunity to thank you for your years of commitment, dedication and continued support to the CSB Payroll Savings Program.

The Canada Savings Bonds Program

Questions and Answers regarding this announcement for Employers and Employees csb.gc.ca

En Français

Dans le dernier budget fédéral, qui a été déposé le 22 mars 2017, le gouvernement du Canada a annoncé sa décision de mettre fin, à compter de novembre 2017, à la vente des Obligations d'épargne du Canada (OEC) et des Obligations à prime du Canada (OPC).

Compte tenu du déclin généralisé des ventes, de l'accès des consommateurs à d'autres véhicules de placement, et des coûts d'administration et de gestion du programme des Obligations d'épargne du Canada, celui-ci n'est plus un volet essentiel de la stratégie de gestion de la dette fédérale. Pour en savoir plus sur cette annonce, consultez le site [fin.gc.ca / oec.gc.ca](http://fin.gc.ca/oec.gc.ca)

Ce que signifie cette annonce pour les employés qui participent au programme

- Tous les participants du programme recevront une communication en bonne et due forme de la part du programme d'épargne-salaire des OEC leur avisant des changements apportés.
- Tous les prélèvements automatiques effectués actuellement sur le salaire resteront inchangés à moins que votre organisation ou un employé n'en décide autrement.
- Les cotisations des employés qui sont inscrits présentement au programme continueront à être prélevées sur leur paye et versées dans leur régime **jusqu'au 31 octobre 2017**.
- Les fonds détenus dans les régimes d'épargne-salaire des employés **sont protégés et garantis**. Les obligations de leur régime continueront à rapporter des intérêts jusqu'à leur encaissement ou à leur échéance, selon la première occurrence.
- À mesure qu'une émission d'obligations de leur régime arrivera à échéance, les fonds (le capital et l'intérêt) associés à cette émission leur seront **versés par chèque ou par virement automatique**, conformément aux renseignements sur leur compte.
- Les employés continueront à avoir accès à leurs fonds en tout temps par l'intermédiaire des Services en ligne OEC.
- Lorsque toutes les obligations détenues dans un régime auront été encaissées ou remboursées, le régime en question sera fermé.
- Dans le cas des employés qui cotisent à un RER du Canada, il n'y a aucun changement pour le moment. Si des changements surviennent, ils en seront informés.

Veillez prendre le temps de consulter la foire aux questions, dans le site oec.gc.ca pour en savoir plus sur les conséquences de cette annonce pour les employeurs et les employés.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous remercier de vos nombreuses années d'engagement et de dévouement et de votre collaboration soutenue à l'égard du programme d'épargne-salaire des OEC.

Le programme des Obligations d'épargne du Canada